

Saint-Colomban le 23 janvier 2014

À l'attention de la Régie de l'Énergie, À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2

Témoignage de José Levesque, technicien en télécommunication et électrohypersensible

Technicien installateur et programmeur d'équipement téléphonique et informatique fixe et sans-fil depuis 14 ans. J'ai installé et donné du service sur des équipements 900 MHz, 1900 MHz et 2400 MHz parfois défectueux.

En 2006, j'ai commencé à ressentir de nombreux désagréments lorsque je travaillais sur des installations sans-fil. Maux de têtes, acouphènes, pressions énormes dans les oreilles, vertige, contraction involontaire des muscles du visage, saignements de nez et éclatement de vaisseaux sanguins dans les yeux lors de longues expositions. J'ai mis quelques années à accepter la situation et me rendre à l'évidence que j'étais sensible aux micro-ondes. En 2009, j'ai cessé d'installer des équipements sans-fil pour me concentrer sur des équipements câblés. Ma famille et mes amis, étant soit techniciens comme moi ou œuvrant dans le domaine de la santé, ont fait plusieurs tests à l'aveugle pour valider mes symptômes.

J'ai, depuis, évité les endroits trop exposés ou à exposition prolongée aux émetteurs RF ou micro-ondes comme le WIFI, téléphones DECT et antennes relais. Je vis sur un grand terrain à St-Colomban et l'émission aux RF est plutôt faible, donc quand je reviens chez-moi, j'ai la chance de récupérer pour avoir la possibilité de retourner travailler le lendemain. Comme Hydro-Québec installe les compteurs dits intelligents assez rapidement et de façon éparpillée, les endroits où je peux travailler et ne pas ressentir de maux de tête sont de plus en plus rares.

Le 3 janvier 2014, Hydro-Québec a installé les C.I. dans mon quartier. Par chance, trois de mes voisins immédiats ont refusé les C.I. pour des raisons évidentes de santé. Sur le coup, je me suis dit : « Pas de différence, ce ne sera pas si grave que ça. » Le lendemain, maux de tête. Quelques jours plus tard, maux d'oreille, pression dans la tête, douleurs à ma nuque qui s'étendent le long de ma colonne vertébrale, engourdissements du visage par moment et incapacité de dormir plus que quelques heures à la fois. Je souffre présentement d'inflammations et de douleurs généralisées à l'ensemble de mon corps.

Je n'ai plus d'endroit où me reposer et me remettre de mon exposition constante aux micro-ondes. Pouvez-vous faire en sorte que cesse ce déploiement qui ne tient pas compte du droit à la vie et à la sécurité dans ma province, dans ma ville. Peut-il y avoir des endroits où des gens comme moi, pourrions travailler et se reposer chez-eux en toute quiétude. Avant cela, chez-moi, il n'y avait que très peu d'exposition et c'était parfait.

Vous avez à nouveau la vie de milliers de personnes entre vos mains. Il me paraît évident maintenant que le sujet des RF et micro-ondes est très controversés partout dans le monde.

Chaque citoyen devrait être en mesure de choisir à quoi il s'expose et ne pas être agressé chez-eux par une dictature commerciale insensible.

Comme il n'y a donc aucune certitude que les C.I. ne peuvent pas nuire à la santé d'au moins une minorité qui est, maintenant visible, vous avez le devoir de faire cesser ce déploiement irrespectueux et retirer ces équipements potentiellement dangereux. Vous porterez le poids de vos décisions et serez responsables de l'avenir agréable ou très médiocre de vos enfants et citoyens déjà en déclin de santé.

Merci de prendre compte de mon témoignage. Je suis à votre disposition pour témoigner de mon expérience avec les micro-ondes et vous offrir des détails quant à ce résumé de ma situation. Veuillez noter que je suis également disponible pour Santé-Canada, la Direction de la Santé Publique et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux afin d'aider la recherche sur l'hypersensibilité aux radiofréquences et micro-ondes.

Merci

José Levesque